

# Programme de formation

**Intitulé de la formation** : FOCUS SUR LES LOIS ALUR, ELAN, PINEL et DENORMANDIE.

FORMATEUR : Gilbert URIBES

## Objectifs du module :

Permettre à l'issue de cette formation de :

- Savoir appréhender la Loi ALUR, la Loi ELAN, la Loi PINEL et la Loi DENORMANDIE
- Comprendre les obligations et les mécanismes relatifs à ces lois
- Connaître les dernières dispositions

## Public et pré requis :

Taille du groupe : 4 à 10 personnes

Type de public : Professionnel de l'immobilier

Niveau de connaissance préalable requis :  
Connaissance en droit immobilier

## Modalités techniques et pédagogiques :

Supports et matériels utilisés : Outils informatiques et/ou diaporama

Documents remis : Dossier pédagogique

Intervenant : Professionnel de l'immobilier

## Suivi et évaluation :

Modalités de suivi : Evaluation des compétences

Modalités d'évaluation : Questionnaire d'évaluation de la formation

## Modalités et déroulement :

Durée : 8 heures

Tarif: 270 € / personne

**Formation entièrement à distance**

## Contenu détaillé et séquencé de l'action :

### LOI ALUR, LOI ELAN :

- L'impact de la Loi ALUR et de la Loi ELAN dans l'activité de transaction ;
- Leurs différents aspects ;
- Les simplifications apportées par la Loi MANDON ;
- Les mesures à venir.

### LOI PINEL, LOI DENORMANDIE :

- L'impact de la Loi PINEL et de la Loi DENORMANDIE pour les investisseurs immobiliers ;
- Leurs différents aspects ;
- Les mesures à venir en fonction de la parution des décrets d'application.